



Les Eco-défis des artisans sur Gâtine et Choisses-Pays de Racan

Engager des actions adaptées à l'entreprise pour réduire l'impact sur l'environnement !

PREVENTION ET REDUCTION DES DECHETS

REPRISE FOURNISSEUR

- ✓ Négocier avec les fournisseurs la reprise ou la mise en consigne de certains emballages (bidons, cartons, palettes, emballages-navette,...).

EMBALLAGES FOURNISSEURS

- ✓ Négocier avec les fournisseurs pour être livré en vrac et/ou en grands contenants pour supprimer le suremballage inutile.

REPARATION / REEMPLOI DE MATERIEL

- ✓ Privilégier la réparation, la réutilisation ou le don de matériels électroniques ou mobiliers

REDUCTION DE LA NOCIVITE

- ✓ Utiliser des technologies propres qui minimisent ou suppriment l'utilisation de produits dangereux.
- ✓ Remplacer des produits étiquetés dangereux par des produits « éco-labellisés » ou biodégradables.

STOP AU GASPILLAGE

- ✓ Mettre en promotion ou donner les invendus.
- ✓ Limiter le gaspillage alimentaire et rationaliser la consommation des produits
- ✓ Limiter la distribution de gadgets et objets jetables et les remplace par des produits « durables » (sacs cabas par exemple).
- ✓ J'évite d'acheter des fournitures jetables (gobelets, vaisselle en plastique, nappes non-réutilisables, ...).

STOP AUX SACS ET PROMOTION DES EMBALLAGES REUTILISABLES

- ✓ Ne plus distribuer de sacs aux clients, leur proposer des sacs réutilisables
- ✓ Supprimer le suremballage des produits.
- ✓ Mettre en place la vente en vrac.
- ✓ Proposer des emballages alternatifs aux emballages plastiques (boîtes en carton,...).
- ✓ Proposer une remise aux clients apportant leurs contenants

GESTION DES DECHETS

TRI SELECTIF

- ✓ Opter pour le tri sélectif proposé par la collectivité.
- ✓ Apposer un « Stop Pub » sur ma boîte à lettres.

POINTS DE COLLECTE

- ✓ Je mets en place des points de collecte des déchets pour mes clients (ampoules, piles, cartouches d'encre,...).

DECHETS DANGEREUX

- ✓ Faire appel à des prestataires agréés ou les dépose dans un lieu de collecte adapté.

VALORISATION DES DECHETS

- ✓ Utiliser un compacteur/broyeur (papier, cartons, bouteilles,...) afin de réduire le volume des déchets.
- ✓ Utiliser un composteur afin de valoriser les déchets organiques.

ECO-PRODUITS

PRODUITS LOCAUX – DE SAISON

- ✓ Favoriser la commercialisation des produits éco-labellisés.
- ✓ Utiliser ces produits pour la consommation courante.
- ✓ Vendre ou utiliser des produits régionaux et/ou de saison.

ENTRETIEN DU LOCAL

- ✓ Utiliser des produits éco-labellisés, en grands contenants et/ou concentrés, voire éco-rechargeables, pour l'entretien des locaux.
- ✓ Privilégier des fournisseurs ou prestataires ayant intégré une démarche environnementale.

MAITRISER LES ENERGIES

CONSOMMATION D'ENERGIE

- ✓ Réaliser une visite énergie avec la CMA37.
- ✓ Mettre en place des bonnes pratiques ou « éco-gestes » (réduction de la température du chauffage, interrupteurs de courant, sensibilisation des salariés,...).
- ✓ Acheter ou je remplacer les appareils par des appareils basse consommation (« Energy Star », A+,...).

ISOLATION THERMIQUE

- ✓ Isoler le local (remplacement des fenêtres, isolation des murs, isolation entre les espaces chauffés et non chauffés,...).

PROGRAMMATEUR / REGULATEUR

- ✓ Installer des programmeurs/régulateurs pour optimiser la consommation d'énergie

AGENCEMENT

- ✓ Privilégier les sources naturelles de chaleur
- ✓ Aménager les locaux de façon à éviter les déperditions d'énergie et permettre une bonne circulation de l'air.

ECLAIRAGE

- ✓ Utiliser un éclairage « basse consommation » (ampoules LED, ballasts électroniques,...).
- ✓ Eteindre les vitrines pendant les périodes de fermeture ainsi que la nuit.

MAITRISER SES REJETS

GESTION DES REJETS

- ✓ Mettre en place un système de prétraitement ou de prévention des pollutions de l'eau (bacs à graisses, déboureur-déshuileur, bacs de rétention,...).

CONSOMMATION D'EAU

- ✓ Mettre en place des équipements pour réduire la consommation d'eau
- ✓ Récupérer les eaux de pluie afin de les réutiliser dans l'activité.

FLUIDES FRIGORIGENES

- ✓ Faire entretenir les équipements frigorifiques et faire récupérer les fluides frigorigènes conformément à la réglementation.

TRANSPORTS

APPROVISIONNEMENT

- ✓ Faire appel à un service d'approvisionnement utilisant des modes de déplacement alternatifs ou doux.

LIVRAISON

- ✓ Proposer aux clients un service de livraison utilisant des modes de déplacement alternatifs

MOBILITE

- ✓ Favoriser la mobilité alternative pour les employés ou les clients : mise en place de place(s) de parking réservée(s) aux véhicules électriques ou hybrides, installation d'un garage à vélo,...

